Cm
FRC
8179

SÉANCE DU ROI,

Sous la préſidence de M. THOURET, *député à l'Aſſemblée nationale.*

MESSIEURS,

J'AIME la liberté, parce qu'elle eſt fiere & courageuſe; mais je hais l'inſolence, parce qu'elle n'eſt que la preuve de la baſſeſſe. Je dénonce donc aux Français, à l'aſſemblée nationale même, la conduite indécente du ſieur Thouret, ſon préſident. Permettez-moi, Meſſieurs, de me ſervir de votre journal à cet effet.

Ce petit avocat de Rouen, dont l'amour de l'argent avoit preſque paſſé en proverbe; cet homme, qui fut le défenſeur & le travailleur obſcur de la cour-pléniere, qui, dans les premiers momens de la révolution, voulut défendre la cour, parce qu'elle diſpoſoit encore de toutes les graces, qui alors fut chaſſé par les amis de la liberté, du fauteuil de la préſidence, vient de recevoir le roi avec une indécence, qui a choqué toutes les ames honnêtes, & dont la nation françaiſe doit ſe venger.

Le roi, qui avoit fait connoître ſes intentions, qui les avoit expliquées dans une lettre que l'aſſemblée avoit écoutée avec tranſport; le roi, à qui tous les bons citoyens

désiroient se réunir, lorsqu'il venoit lui-même se réunir à eux, n'a pas trouvé grace devant le sieur Thouret.

Une ame généreuse auroit secondé les intentions de l'assemblée, pour rendre la constitution & le monarque également chers aux Français, & également respectables à leurs yeux ; un sentiment d'humanité l'auroit touché à la vue d'un prince malheureux & trompé ; cette ame basse n'a vu ici que l'occasion d'insulter sans danger, & elle a cru s'aggrandir, parce qu'elle outrageoit le malheur.

Son premier soin a été de proposer à l'assemblée un manque de respect ; cet avocat la persuada qu'elle devoit s'asseoir pendant que le roi prêteroit son serment. M. Malouet a voulu rappeller que toutes les nations du monde investissoient le monarque d'une grande dignité ; que le chef de l'état, dans les pays les plus libres, recevoit toujours toutes les marques de respect ; qu'à Rome même, tout l'appareil de la grandeur environnoit le chef de la république ; & que lorsque le roi paroissoit comme chef de l'état, c'étoit manquer à la nation même, que d'oublier la dignité dont elle l'avoit revêtu.

Thouret a imposé silence à M. Malouet, & on a vu l'assemblée présidée par un homme assez *mal appris*, pour s'asseoir lorsque le roi étoit debout, oubliant ensuite jusqu'à la décence, balancer ses jambes croisées, avec un air de mépris.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Le roi s'eſt aſſis aſſez bruſquement ; il a ſenti ſa dignité, & honoré ſon caractere ; tout ce qui étoit préſent, & ce qui avoit ſouffert de l'injure faite à la royauté, applaudit avec tranſport, & a trouvé ſon cœur ſoulagé, en voyant, par le roi lui-même, repouſſer cette injure.

Mais il reſtoit à M. Thouret un dernier moyen de s'avilir ; il le ſaiſit : un diſcours ſans eſprit & ſans convenance, prononcé ſans décence, a exprimé, non pas les ſentimens de l'aſſemblée, mais la baſſeſſe de ſon préſident.

Ainſi, ce beau jour a été conſacré à l'injure ; le prince, qui avoit demandé l'oubli du paſſé, s'eſt vu retracer des ſouvenirs amers. La nation, qui vouloit ſe réunir à ſon roi, n'a entendu exprimer que des ſentimens d'arrogance ; & un peuple généreux n'a pu ſe livrer qu'à l'indignation, alors qu'il cherchoit l'abandon & l'amour. L'aſſemblée, qui ſouffroit elle-même de la conduite de ſon préſident, a voulu accompagner le roi, pour la lui faire oublier ; mais cette démarche n'eſt pas ſuffiſante.

Etoit-ce ainſi que M. Bureau de Puſy parloit au roi le 4 fevrier ? Eſt-ce ainſi qu'on penſe attacher ſincérement le roi à la conſtitution, qu'on veut vivifier l'exécution des lois, en honorant la royauté ; qu'on veut faire oublier au monarque les injures qu'il a reçues, en l'inſultant de nouveau ? Je demande

824

à l'assemblée comment elle a pu choisir, pour cette fête nationale, l'homme qu'elle mépriſe davantage ?

— Que pouvoit-elle attendre de celui qui vendoit ſa colere au plus offrant, & ſon talent au deſpotiſme ; qui conſpira d'abord contre la liberté ; qui ſe fit l'ami de la nobleſſe & du clergé, lorſque le clergé & la nobleſſe étoient en faveur ; qui défend la conſtitution, depuis qu'il n'y a rien à recevoir que par elle ?

Un tel homme ne pouvoit gueres être, dans ce beau jour, que ce que ſont ces bourreaux qui ſe mêlent de chirurgie, & auxquels il eſt indifférent de caſſer, ou de raccommoder les membres ; pourvu qu'on les paie.

La Cteſſe de....., *Patriote-royaliſte.*

Réponſe à cette lettre.

MADAME,

Nous avons reçu votre lettre hier ; elle eſt aujourd'hui dans notre journal, & vous pouvez juger par-là, avec quel plaiſir nous vous avons vu donner la préférence à nos annalles, quoique entre vos principes & les nôtres, il y ait *quelques octaves de différence.*

La conduite du ſieur Thouret ne nous a pas ſurpris ; il n'étoit gueres poſſible de ſe *manierer davantage* dans l'anti-chambre de M. de Brienne, qui étoit en poſſeſſion d'avoir des valets fort inſolens.

EXTRAIT des annales monarchiques, philoſophiques, politiques & littéraires, du 29 ſeptembre, n° 200.